



**PORTEURS
DU DON
DE L'EVANGILE**

**DOCUMENT
DU CHAPITRE GÉNÉRAL
DEL'ORDRE DU FRÈRES MINEURS**

Pentecôte de 2009, Assise

Curie général OFM
ROMA - 2009

PORTEURS DU DON DE L'ÉVANGILE



DOCUMENT DU CHAPITRE GÉNÉRAL
DEL'ORDRE DU FRÈRES MINEURS
PENTECÔTE DE 2009, ASSISE

Curia generale dei Frati Minori
Via Santa Maria Mediatrice, 25
00165 - Roma - ITALIA

www.ofm.org

Impaginazione e grafica: John Abela - Ufficio Comunicazioni OFM - Roma

PRÉSENTATION

Chers Frères:

«Que le Seigneur vous donne la paix!»

Le cœur plein de gratitude envers le Seigneur qui nous a permis de célébrer notre 187ième Chapitre général, j'ai la joie de vous présenter le Document final de ce même Chapitre qui a comme titre: *Porteurs du don de l'Évangile*.

Le Chapitre a voulu offrir aux frères un document qui puisse les inspirer. Par conséquent, il ne s'agit pas d'un diagnostic de l'état actuel de notre Ordre mais d'une proposition, dans l'espérance, de chemins à parcourir. Pour certains, nous avons déjà commencé la marche, d'autres restent à tracer mais, en tout cas, l'Esprit nous presse d'être lucides pour lire les signes des temps, d'être créatifs selon l'Évangile et pleins d'audace pour arriver à donner la réponse qui convienne à ces signes, et, les yeux tournés vers l'avenir, incarner le don de l'Évangile dans les divers contextes où le Seigneur nous appelle à être présents.

Voilà précisément où réside la vraie valeur du document: dans sa vocation de critère d'évaluation et d'orientation de notre vie et mission évangélistique. Le meilleur usage que nous pouvons en faire consiste donc à confronter sereinement son contenu, dans l'authenticité et avec une vision d'avenir, avec nos vies réelles à tous les niveaux, des Fraternités locales jusqu'au gouvernement général de l'Ordre, en passant par les Entités et les Conférences, et entamer les démarches de conversion qui seront nécessaires pour adapter avec cohérence nos déclarations à la vie concrète. Dans mon *Rapport au Chapitre général* et dans la Salle capitulaire j'ai insisté sur le fait qu'il convient que les Fraternités, les Entités – et pourquoi pas aussi le Gouvernement général? – cultivent le *moratorium* comme espace de discernement communautaire. Je suis convaincu que le document que je vous présente aujourd'hui peut être un instrument précieux dans ce but.

Je demande à tous et à chacun des frères de lire attentivement ce document qui émane du Chapitre général de 2009. En tenant compte des inspirations qui y apparaissent, ils pourront évaluer leur vie et mission et tracer des chemins

inédits de témoignage et de présence. Ils donneront chaque jour plus de sens à notre aller de par le monde pour annoncer l'Évangile comme frères et mineurs, le cœur tourné vers le Seigneur.

J'ai parlé d'entamer des démarches de conversion. Nous savons tous que c'est très difficile.

Il y a tellement d'inerties et d'entraves qui s'opposent à la grâce! Et cependant, le document est parcouru du principe à la fin par des références au Mystère trinitaire: un Dieu qui est Père et qui envoie son Fils et nous donne l'Esprit qui procède des deux. Que la certitude de l'action permanente et indéfectible de ce même Esprit, vrai Ministre général de l'Ordre, soit notre espérance et notre confiance.

Au siège de la Curie générale,
Rome, ce 15 juillet,
fête du Docteur séraphique, en l'an de grâces 2009.

Frère José Rodriguez Carballo, OFM
Ministre général

INTROUCCION

*Au nom du Seigneur, Père, Fils et Esprit saint. Amen!*¹

Le Chapitre général de l'Ordre des Frères salue avec respect et amour sincère tous les frères qui, envoyés par le Seigneur Dieu de par le monde, annoncent dans les différents divers pays et cultures, par la parole et le témoignage des œuvres *qu'il n'y a pas d'autre Tout Puissant sinon Lui.*² *Et à tous ceux à qui parviendra cette lettre, Frère François, votre serviteur dans le Seigneur Dieu, tout petit et méprisable, souhaite salut et paix.*³

Frèresbien-aimés,

1.

Le Seigneur nous a réunis à Sainte Marie des Anges à la Portioncule pour célébrer le 187^{ième} Chapitre général de notre Ordre du 24 mai au 20 juin de cette année 2009, selon notre Règle qui prescrit que notre Chapitre se célèbre à la Pentecôte⁴.

Il est significatif que cette rencontre se soit déroulée durant l'année où nous commémorons le 8^{ième} Centenaire de l'approbation de la *forma vitae* franciscaine et en ce lieu qui a vu naître notre fraternité. La présence de tant de frères provenant de cultures et de pays aussi divers est un signe éloquent de la force féconde du projet de vie de François qui n'est autre chose que l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ.⁵

2.

L'interprétation originale de François, lorsqu'il lit l'Évangile, est

1 *Lettre aux chefs des peuples* 1

2 *Lettre à l'Ordre* 9

3 *Lettre aux chefs des peuples* 1

4 *Regula bullata* 8, 2-3

5 *Ib.* 1,1

éminemment pratique, vivante⁶, et c'est pourquoi nous réaffirmons la supériorité absolue de la praxis comme voie qui nous ouvre à une meilleure compréhension de notre vocation personnelle⁷. La distance qui sépare parfois nos discours de la vie réelle nous préoccupe. Pour cette raison, le Chapitre a voulu écrire un message qui inspire et anime la vie quotidienne des frères plutôt qu'un document doctrinal. Et nous avons veillé à *l'écrire en peu de mots* comme le conseillait François⁸, car c'est aussi une manière de revenir à l'essentiel.

3.

Le thème du Chapitre fut la mission évangélicatrice, un moyen particulièrement propice pour restituer au Seigneur le don de l'Évangile, donné comme *forma vitae* à François⁹. Nous parlons de «don» dans le sens qu'il donne à ce mot quand il nous dit que le Seigneur lui «a donné» des frères¹⁰, et de restitution dans le sens qu'a ce terme quand il nous exhorte-lui-même: *Et tous les biens, rendons-les au Seigneur Dieu très haut et souverain et reconnaissons que tous les biens sont à Lui, rendons-lui grâce pour tout, à lui de qui procèdent tous les biens.*¹¹ Cette restitution fait donc aussi référence à la désappropriation.

4.

Dans ce message, nous désirons partager quelques simples réflexions sur ces deux aspects qui, en se conjuguant, sont à l'origine de *notre vie et mission*, alors que nous nous situons dans le contexte de la vie, des besoins, des questions et des défis de nos peuples; pour ceux-ci, l'annonce de la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu, germe d'un monde nouveau de justice, de paix et de fraternité, aujourd'hui plus que jamais, se veut générateur d'espérance.

6 Cf. *Légende des Trois Compagnons* 28

7 *Le Seigneur nous parle sur le chemin* 10

8 *Regula bullata* 9, 4

9 JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision d'avenir*, Rapport du Ministre général, Rome 2009, 16

10 *Testament* 14

11 "Et omina bona Domino Deo altissimo et summo reddamus et omnia bona ipsius esse cognoscamus et de omnibus ei gratias referamus, a quo bona cuncta procedunt", *Regula non bullata* 17, 17.

LE DON DE L'ÉVANGILE

5.

Le Seigneur me donna à moi, frère François..., le Seigneur me conduisit parmi les lépreux..., le Seigneur me donna des frères..., le Seigneur me révéla... ¹² Ces mots du *Testament* de François révèlent une profonde vérité: au principe de toute chose se trouve le Seigneur, origine de tout bien, Lui qui est *tout bien, souverain bien, le bien suprême, qui seul est bon*¹³. Toute réalité apparaît ainsi comme un don qui vient de Lui et le plus grand de tous les dons, c'est son Fils béni et glorieux, qu'il nous a donné et est né pour nous¹⁴. Voilà la bonne Nouvelle que nous avons reçue: l'Évangile de Jésus-Christ Fils de Dieu¹⁵, un don qui a changé la vie de François d'Assise et qui transforme la vie de chacun d'entre nous.

6.

Le don de l'Évangile est à l'origine de notre fraternité. Dans le *Testament* de François le don des frères et celui de la forme de vie évangélique sont étroitement liés¹⁶. Quand les premiers compagnons lui demandèrent ce qu'ils devaient faire pour vivre avec lui, François leur répondit: «Demandons conseil à Jésus-Christ» et en leur compagnie, il se rendit dans une église pour ouvrir par trois fois le livre de l'Évangile¹⁷. C'est le Christ qui parle dans l'Évangile, et de cette écoute de la voix du Seigneur naît ce nouveau lien dans l'Esprit qu'est la première fraternité. Le petit groupe des frères, germe de l'Ordre franciscain, en ce moment originel, devance toute distinction ministérielle. Ce ne sont que des croyants qui veulent prendre l'Évangile au sérieux.

¹² *Testament* 1, 2, 14, 23.

¹³ *Louange pour toutes les heures, prière finale*

¹⁴ *Lettre aux fidèles* (2^o recension), 11

¹⁵ *Mc* 1,1.

¹⁶ *Testament* 14-15

¹⁷ *2Celano* 15; *Anonyme de Pérouse* 10-11; *Légende Trois compagnons* 27-29

7.

Dès les premiers jours, la fraternité se découvre appelée à annoncer ce qu'elle vit. Thomas de Celano raconte que, dès les origines, quand les frères n'étaient encore que huit, advint le premier envoi de par le monde¹⁸. François et les siens deviennent ainsi des annonciateurs et des évangélisateurs. Ce sera un trait marquant de la vie franciscaine et les deux Règles lui accorderont une attention explicite¹⁹. C'est l'itinérance, c'est la sympathie pour le monde²⁰ dont on ne prétend pas s'enfuir, mais que l'on considère au contraire comme son cloître²¹, c'est partager la vie des pauvres et de ceux qui se trouvent *le long du chemin*²². Aller de par le monde, c'est une restitution de l'Évangile reçu.

8.

François et les siens montrent qu'ils sont capables de choix qui rendent concrètes leurs intuitions. Ils choisissent de ne pas toucher à l'argent, mais ils ne renoncent pas pour autant au travail ou au soin des lépreux; ils optent pour ne pas aller à cheval, sans pour autant renoncer à aller de par le monde; ils renoncent avec force aux privilèges ecclésiastiques, bien qu'ils se déclarent toujours *sujets et soumis aux pieds de la sainte Église*²³; ils choisissent de faire confiance à la Providence pour leur subsistance, et, justement pour ce motif, *ils sont libres de manger de tous les aliments qu'on leur présente*.²⁴ C'est ainsi que, par ces divers éléments et d'autres encore, la première fraternité nous semble une fraternité prophétique, une fraternité-signe²⁵ qui sait lire les signes des temps et incarner l'Évangile d'une manière concrète et compréhensible pour la culture de son temps.

9.

Il faut signaler également la fantaisie évangélique avec laquelle François et les siens savent annoncer l'Évangile de paix. Il suffit de rappeler comment il réussit à rétablir la paix entre l'évêque et le podestat d'Assise, qui étaient

18 *ICelano* 29.

19 *Regula non bullata* 14; *Regula bullata* 3.

20 JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision...*, 17, 6.

21 *Sacrum Commernium* 63.

22 *Regula non bullata* 9, 2.

23 *Regula bullata* 12, 4.

24 *Ib.* 3, 14.

25 JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision...*, 31.

devenus ennemis²⁶. François agit avec simplicité et intelligence: il n'entre pas dans le mérite des questions économiques ou de pouvoir qui les avaient divisés, il ne prétend pas trouver une solution politique, mais il les invite simplement à écouter le Cantique, dont il avait composé les paroles et la musique²⁷. Sa fantaisie lui suggère la manière d'aider à résoudre leurs conflits, à partir de son talent personnel. Qu'y a-t'il de plus efficace que la musique et le chant pour toucher l'affectivité et parler au cœur? La «logique du don»²⁸ apparaît clairement comme une alternative à la logique du prix, du gain, de l'utilité et du pouvoir, qui dominait alors comme elle domine dans notre monde d'aujourd'hui.

10.

Suivant l'exemple de François et de tant de frères au long de notre histoire, qui surent mettre leurs talents particuliers au service de la Bonne Nouvelle²⁹, nous aussi, nous nous sentons appelés à accueillir le don de l'Évangile et à le restituer avec créativité à travers la vie, dans des gestes concrets, en exerçant nos propres dons. Nous voulons apprendre à écouter la parole de Jésus et à la restituer aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui, dans l'esprit de l'Évangile³⁰, en cheminant sur les routes du monde comme des frères mineurs évangélistes qui ont le cœur tourné vers le Seigneur.

26 *Légende de Pérouse 44= Compilatio assisiensis 84*

27 *Ib. 24= Compilatio assisiensis 66*

28 *Cf. Le Seigneur nous parle sur le chemin 19-25*

29 *Cf. Miroir de perfection 85*

30 *Cf. Mt 25, 40*



RESTITUONS LE DON DE L'ÉVANGILE

Durant les travaux capitulaires, diverses thématiques ont émergé. Nous désirons les proposer aux frères comme voies possibles de restitution.

L'évangélisation

11.

Dans son essence la plus profonde, l'Évangile est un don destiné à être partagé. L'envoi pour évangéliser surgit des propres entrailles³¹. Simultanément, c'est une exigence de la foi. En effet, une expérience authentique de Dieu nous met en mouvement, car il n'est pas possible de goûter au baiser infini d'un Dieu follement amoureux, parce qu'il est amour et rien qu'amour, sans ressentir en même temps l'urgente nécessité de partager cette expérience avec autrui³². En ultime analyse, évangéliser, c'est faire l'expérience d'Emmaüs, se mettre en route pour offrir la foi par le biais d'un témoignage partagé³³; et celui qui partage, restitue³⁴.

12.

À ce propos, il convient d'être autocritiques et de nous demander si l'immobilisme et la résignation qui menacent de paralyser tout dynamisme évangéliste ne signalent pas une crise de foi qui frappe certains d'entre nous. Peut-être le nœud du problème ne consiste-t-il pas dans le fait que nous ne croyons pas, mais nous force plutôt à nous demander quelle idée de Dieu occupe le centre de notre foi. Est-ce que nous n'accentuons pas avec une excessive insistance, unilatéralement, le côté monothéiste de notre foi, au détriment de sa dimension trinitaire, là où s'enracine son originalité? Cette demande est pertinente, car l'envoi pour évangéliser a seulement du

31 *Mt* 28, 18-20; *Mc* 16, 14-20; *Lc* 24, 46-48; *Jn* 20,21

32 *1Jn* 4, 8.16 Cf. *Jn* 1, 35-42; *1Jn* 1, 3.

33 *Le Seigneur nous parle sur le Chemin* 39-40, 43-44

34 *Ib.* 19.; JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision...*, 19 c.

sens à partir de la foi en un Dieu qui est Père et qui, du plus profond de son intimité de communion et d'amour, envoie son Fils pour annoncer et rendre présente la Bonne Nouvelle de son Règne sous l'action de l'Esprit. Par ailleurs, ce n'est qu'à partir de ce présupposé de foi que nous pouvons comprendre que la mission évangélicatrice est essentiellement inhérente à notre vocation franciscaine, étant donné que nous avons tous professé cette forme de vie sous le signe de la foi trinitaire: *À la louange et gloire de la très sainte Trinité*³⁵. Sur la base d'une foi et d'une spiritualité trinitaire nous pouvons nous introduire dans la dynamique de la logique du don, qui fait en sorte que la richesse des dons que les frères apportent, avec la diversité des contextes sociaux, culturels et religieux qui nous défient, confère à la mission de notre Ordre son caractère charismatique, pluriel et diversifié.³⁶

C'est dans la centralité due au Dieu trine comme principe intégrateur de notre vie, de nos fraternités et des dons des frères, que se joue l'espérance qui anime notre mission évangélicatrice³⁷.

Mission inter gentes: en vivant l'évangile, incarnés dans notre temps

13.

Un autre chemin de restitution que le Chapitre a souligné ces jours-ci, c'est ce qu'on appelle la mission *inter gentes*³⁸, une expression qui indique une manière de nous rendre présents là où le Seigneur nous envoie, ainsi qu'une attitude face au monde. Il s'agit d'un processus d'insertion dans la réalité qui nous fait partager la vie de nos peuples dans toute sa complexité³⁹. La mission *inter gentes* suppose cette empathie pour le monde et est conséquence et prolongement du mystère de l'Incarnation. Pour annoncer la bonne nouvelle du Royaume, le Verbe – le premier mineur – se fait chair dans un corps d'homme et s'insère dans un temps historique, dans une société et une culture concrète, en partageant *ainsi en tout la condition humaine, excepté le péché*⁴⁰.

35 Formule de profession in CCGG 5 §2

36 *Le Seigneur nous parle sur le chemin* 19-25. Réf: n.38

37 *Ib.* 27, 38

38 JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision...*, 16a, 25

39 *Cf. Gaudium et Spes* 1

40 *Jn* 1, 14; *He* 4, 15; *Ph* 2, 7-8; *Prière eucharistique IV*

Si Jésus-Christ est le paradigme de toute évangélisation, l'incarnation réelle et effective de l'évangélisation dans la réalité socioculturelle d'un peuple est une exigence inéluctable de la mission.

14.

Pour réaliser cette incarnation désirée, il faut *nous décentrer de nous-mêmes*⁴¹, selon l'exemple du Fils de Dieu *qui n'a pas considéré comme un trésor jaloux son égalité avec Dieu, mais s'est dépouillé lui-même, en acceptant la condition de serviteur et en devenant semblable aux hommes*⁴². L'Ordre se sent appelé à être moins référence pour lui-même et plus attentif au devenir du monde; à moins s'angoisser au sujet de son avenir et plus pour le destin de l'humanité; à s'évertuer non pas autant pour adapter ses structures internes que pour s'adapter aux temps qui courent. Des phénomènes comme la dimension interculturelle, la revendication des droits de l'homme et leur protection, l'émergence et la visibilité de minorités de tout type; la crise du modèle économique néolibéral qui appauvrit plus encore les secteurs les plus pauvres de nos populations, le massacre écologique impitoyable ou bien les phénomènes migratoires, sont, parmi tant d'autres, des appels que l'Esprit nous lance et qui demandent une réponse. Nous croyons que l'Esprit continue d'agir et nous parle, et se manifeste, aujourd'hui comme hier.

15.

La mission *inter gentes* implique une attitude de sympathie pour le monde, comme condition sine qua non pour entamer un dialogue avec les hommes et les femmes d'aujourd'hui et pour l'évangélisation⁴³. Il ne s'agit pas de s'accommoder au monde et encore moins d'éviter tout jugement critique en ce qui le concerne. Il s'agit plutôt d'apprendre à être capables de jeter un regard positif sur les contextes et les cultures où nous sommes immergés, en y découvrant les opportunités inédites de grâce que le Seigneur nous offre à travers elles⁴⁴. Nous vivons un nouveau *kairos* que le Seigneur nous offre par l'effondrement des paradigmes sociaux, culturels et religieux précédents et l'émergence des nouveaux qui accompagnent le changement d'époque que nous sommes en train de vivre. C'est ainsi que la mission évangélistrice se

41 JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision...*, 17c, 23c

42 *Ph 2*, 6-7

43 JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision...*, 17, 5

44 *Ib 29*

convertit en un mouvement d'aller retour, qui comporte un donner mais aussi un recevoir, dans une attitude de dialogue⁴⁵.

16.

La mission *inter gentes* s'exprime aussi à travers l'inculturation. Séduits par le Christ, la Parole de Dieu in-culturée par excellence, nous voulons nous aussi apprendre à incarner le message évangélique dans nos divers contextes de vie ⁴⁶. Pour que l'Évangile porte du sens, on ne doit pas s'attendre à ce que ce soient les hommes et les femmes d'aujourd'hui qui s'efforcent de comprendre ce que nous prétendons leur transmettre; c'est plutôt à nous qu'il revient d'apprendre le langage du monde et ses codes de communication pour que le message soit intelligible. *Je me suis fait tout à tous, pour sauver quelqu'un de n'importe quelle manière*, dit l'apôtre. Et il ajoute: *Et tout cela je le fais à cause de l'Évangile, afin d'y avoir part*⁴⁷. La situation de l'Église au temps de François est très instructive: *prisonnière de ses structures féodales, elle avait perdu la capacité de communiquer l'Évangile à la société de l'époque*. Elle avait perdu le sens de la mission. Le nouveau monde lui échappait⁴⁸.

17.

Une des formes de l'évangélisation *inter gentes* où sont engagés de nombreux frères, c'est ce qu'on appelle l'évangélisation «traditionnelle», qui garde toute sa valeur et qui en aucune manière ne supprime ou ne s'oppose aux nouvelles formes d'évangélisation.

45 *Ib.* 17, 4

46 *Ib.* 263

47 *1Cor* 9, 22b-23

48 JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision...*, 179a

Mission ad gentes

18.

La mission *inter gentes* rencontre sa pleine expression et, d'une certaine manière, son accomplissement dans la mission *ad gentes*. En de multiples occasions, le Chapitre lui a manifesté son appréciation sincère et a souligné l'importance de ce trait essentiel de toute évangélisation. En effet, la mission *ad gentes* met particulièrement en évidence le moment initial de la foi, qui naît de l'annonce du kérygme à ceux qui ne connaissent pas encore l'Évangile et appelle à la conversion. Par la foi annoncée et partagée, l'Esprit crée des liens de communion qui font naître l'Église. Cette dynamique missionnaire traduit un aspect essentiel de la physionomie de l'Église, dans son obéissance au mandat de Jésus qui dit: «Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit»⁴⁹.

19.

François et ses frères de la première heure furent particulièrement touchés par les textes évangéliques de l'envoi en mission des disciples⁵⁰, qui inspirèrent leur manière d'aller de par le monde, dépourvus de tout ce qui pouvait leur offrir une sécurité⁵¹. Voilà un trait typique de notre tradition franciscaine, et dès le début, les frères ont su franchir les frontières pour s'aventurer bien au-delà des confins de la chrétienté. L'histoire de la première fraternité se signale par des missions au-delà des montagnes, jusqu'au Nord de l'Europe, et outremer, vers l'Orient. C'est François qui suscite ces premières expéditions après le Chapitre de 1217, avant de prendre lui-même, deux ans plus tard, le chemin de l'Orient.

20.

Selon la Règle, la mission ne naît pas de l'initiative humaine mais bien par *divine inspiration*⁵². C'est un trait essentiel qui pourrait revitaliser encore aujourd'hui nos missions *ad gentes*. Seule la docilité à l'Esprit, cet Esprit

49 Mt 28, 19-20

50 Anonyme de Pérouse 10-11; 2Celano 15

51 Cf. Lc 9, 3

52 Regula bullata 12, 1

qui souffle où il veut et comme il veut, et qui pousse à évangéliser, nous fera retrouver la force et l'ardeur missionnaires qui semblent parfois s'amenuiser. La *Règle non bullata*, pour sa part, indique aux frères des modèles de comportement : le témoignage silencieux de la soumission à toute créature humaine par amour pour Dieu et l'annonce explicite de sa Parole par l'invitation à la conversion «quand on voit que cela plait au Seigneur»⁵³. Il s'agit d'indications précieuses qui conjuguent les caractéristiques de la *mission inter gentes* et celles de la mission *ad gentes* dans une synthèse rendue possible par la docilité à l'Esprit du Seigneur. L'annonce explicite de l'Évangile est le point d'arrivée de notre style «mineur» d'être présents dans le monde après un discernement attentif pour saisir quand «cela plait au Seigneur».

21.

Dans cette attention aux missions *ad gentes*, le Chapitre a souhaité la collaboration entre les diverses Entités, dans le cadre d'un échange réciproque entre les Entités plus jeunes et celles de tradition plus ancienne. Aujourd'hui, la mission au delà de ses propres frontières est un appel qui s'adresse à tous, et les mouvements migratoires au niveau mondial réclament une nouvelle approche de la dimension missionnaire.

Habiter les frontières

22.

L'évangéliste est un passeur de frontières permanent, simplement parce qu'il est envoyé. Il peut s'agir de frontières géographiques comme c'est le cas parfois dans le cas de la mission *ad gentes*, mais il y en a d'autres types et nous devons apprendre à les franchir. Nous vivons dans des sociétés compartimentées où, parfois, les divisions deviennent trop rigides et sont ainsi à l'origine de la discrimination, de l'exclusion et, dans des cas limites, de la violence physique, psychique et idéologique. Dans l'actuel contexte social, ecclésial, y compris celui de l'Ordre, certaines de ces divisions assument une particulière relevance et nous poussent à exercer notre itinérance en croisant les frontières qui existent entre homme et femme, clerc et laïc, riche et pauvre, culture et nature, âme et corps, citoyen et immigrant, prière et travail, Ordre et monde, communauté et sujet individuel. Évangéliser signifie essayer de

53 *Regula non bullata* 16, 5-7

donner une porosité à nos limites pour permettre le flux de l'intercommunion et de l'intercommunication. Nous le redisons encore, seules la foi et la spiritualité trinitaires nous permettront d'habiter les fissures d'un monde fragmenté, dans un effort d'intégration qui permette de les vaincre tout comme d'autres dichotomies, en tant que chemin de restitution.

23.

En même temps, nous constatons le phénomène de l'existence d'autres frontières qui deviennent imprécises et délimitent de moins en moins. La globalisation peut s'invoquer comme un exemple et paradigme de cette situation. C'est un des grands paradoxes de notre époque : pour certains individus, les frontières sont hermétiques, pour d'autres c'est à peine si elles existent. Le phénomène de l'immigration s'inscrit dans cette dialectique, spécialement quand il s'agit de réfugiés. Chaque année, ils sont des milliers ceux que la misère ou la violence expulsent de leurs propres pays et nombre d'entre eux périssent en essayant de trouver les moyens de satisfaire leurs besoins les plus élémentaires et ceux de leurs familles. Leur itinérance est une itinérance pauvre et de mineurs. Sommes-nous en mesure, nous les frères mineurs, de trouver un espace social où ces valeurs de notre charisme seraient mieux représentées? Une présence évangélique parmi eux serait un signe de restitution particulièrement éloquent en ce monde où seul le flux d'argent, de biens et de services trouve libre transit. Ce qui n'est pas le cas des personnes, et encore moins des pauvres, sacrements du Fils de Dieu qui fut pauvre et un hôte⁵⁴. En vertu de son incarnation, le Verbe se situe du côté de la périphérie, de la vulnérabilité, de la pauvreté⁵⁵. Nous ne pouvons donc pas oublier *que notre minorité qui a comme paradigme celle du Christ [...], doit se traduire en options courageuses qui nous portent à «abandonner certaines situations sociales et ecclésiales pour choisir avec plus de conviction la dimension liminaire de la vie religieuse, et habiter la marginalité en tant qu'essence de notre identité franciscaine»*⁵⁶.

54 *Regula non bullata* 9,5

55 *Lettre aux Fidèles (2^{ème} recension)* 4-5

56 JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision...*, 32b

24.

Nous assistons à la naissance d'un monde où surgissent diverses sensibilités qui se partagent l'espace commun: africaine, asiatique, latino-américaine...; des cultures et des religions qui jusqu'il y a peu étaient majoritaires dans certaines régions commencent à ne plus l'être, tandis que d'autres émergent et réaffirment leur droit à être reconnues et à exister. Désormais, il n'est plus nécessaire de voyager à des milliers de kilomètres pour rencontrer d'autres cultures et d'autres religions. Les opportunités de dialogue avec elles se trouvent à deux pas de chez nous. Nous former au dialogue et à restituer l'Évangile dans ces milieux, c'est l'œuvre de l'Esprit⁵⁷ dont l'action ne connaît pas de frontières, *car c'est l'Esprit qui nous pousse à aller toujours plus loin, non seulement dans le sens géographique, mais aussi au delà des barrières ethniques et religieuses, en vue d'une mission qui soit vraiment universelle*⁵⁸.

Les laïcs et «l'évangélisation partagée»

25.

La mission évangélisatrice appartient à toute l'Église, et non pas seulement aux ministres ordonnés. Dans la diversité des ministères, tous les chrétiens sont appelés à répondre à la Parole du Seigneur qui envoie annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume. Une correcte conception de l'Église reconnaît dans la condition baptismale commune le fondement des divers charismes et ministères. Pour ce motif, nous, les frères mineurs, nous nous sentons appelés à promouvoir le partage de notre mission avec les laïcs, comme un acte d'authentique restitution de l'Évangile, don de Dieu à toute son Église. Ainsi les laïcs exerceront leur droit et leur devoir de participer *au maintien, à la pratique et à la confession de la foi transmise*⁵⁹. Le laïc est un évangéliste légitime, et non pas par gracieuse concession, et encore moins à titre de suppléance pour venir au secours de nos carences de personnel. Par conséquent, il convient d'entreprendre une «conversion ecclésiologique» qui nous fasse dépasser la mentalité cléricale qui prévaut encore chez certains frères. Un modèle d'Église qui se baserait uniquement sur le prêtre et le

57 *Regula bullata* 12, 1

58 *Redemptoris Missio* 25; cf. 30

59 *Dei verbum* 10

missionnaire clerc ne permettrait pas une évangélisation partagée, car celle-ci requiert la disposition à renoncer à certaines sécurités et à des espaces de pouvoir ainsi qu'au rôle de protagoniste. Cette restitution serait donc un signe concret de l'Esprit, et la tâche d'être inventeurs prophétiques de signes⁶⁰ nous revient à nous, frères mineurs.

26.

Notre Ordre, formé de frères clercs et de laïcs, comprend et valorise le don de la vocation religieuse laïque. Nous considérons utile de rappeler certaines orientations surgies pendant le Chapitre à propos des frères laïcs.

On y a rappelé que *dans certaines «région» de l'Ordre [...] on vit encore des situations de discrimination en ce qui concerne les opportunités de formation, qui, selon notre législation, doivent être les mêmes pour tous* et que la manière d'exercer nos ministères ne favorise pas toujours la participation active des frères laïcs dans la mission évangélisatrice⁶¹. À ce propos, nous avons réaffirmé l'exigence d'une formation unique pour tous, mais qui soit en même temps respectueuse du don de chaque frère et des diverses vocations que l'Esprit suscite. Il faudrait que tous nos candidats se forment pour évangéliser, non pas pour exercer un unique modèle d'évangélisation. Dans cette même suite d'idées, nous devons nous demander si le cléricisme dans l'Ordre ne se doit pas en partie et dans certains cas à nos structures actuelles de formation. Elles ont comme résultat que certains formants qui ont la vocation laïque terminent par s'ordonner simplement parce qu'ils ne rencontrent pas d'autres espaces, avec d'autres dynamiques de formation, en dehors du cursus clérical. Nous applaudissons les efforts accomplis ces dernières années par le gouvernement de l'Ordre qui a continué à insister auprès du Saint Siège pour que nous soyons reconnus comme fraternité mixte⁶². Mais ce changement de Statut canonique, que nous souhaitons tous, devra s'accompagner d'un changement de la pratique en fraternité.

60 JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision...*, 30

61 *Ib.* 137b

62 *Ib.* 137c

Projet fraternel de vie et mission

27.

Aucun projet d'évangélisation n'est l'initiative ou le patrimoine personnel d'un individu; c'est toujours la fraternité qui évangélise. L'attention mutuelle que s'accordent les frères, en imitant ainsi la communion trinitaire, nous demande de cultiver avec un soin exceptionnel la qualité de vie fraternelle. Une part importante du service d'animation des Ministres et gardiens sera donc la recherche de moyens aptes à créer une nouvelle communion, la communication réciproque, la chaleur et la vérité dans les relations mutuelles des frères.

28.

La vie imprégnée par le dynamisme de l'Évangile se transforme en passion irrépressible pour le Royaume. Il faut donner forme à la vie pour ne pas perdre les fruits de ce que le Seigneur a semé. Nous maintenons donc notre conviction qu'il faut que les fraternités et les entités s'engagent dans une culture du projet fraternel de vie et mission. Ce n'est pas d'abord la préoccupation d'une efficacité opérationnelle qui nous y incite, mais l'exigence d'intégrer l'ensemble de notre vie et d'y établir des priorités qui guideront nos décisions. Ces dernières années, nous avons travaillé sur les priorités de notre vie; nous réaffirmons aujourd'hui la certitude qu'entre les priorités et la mission évangélisatrice doit circuler une dynamique de rétro-alimentation mutuelle, et c'est dans cette dynamique que s'inscriront nos projets. Dans cette ample perspective, l'évangélisation se présente comme l'horizon de tout le chemin de conversion du Frère Mineur et, donc, de la formation permanente. La mission évangélisatrice n'est pas simplement la dimension «extérieure» de notre vie. En effet, «la vie consacrée elle-même, sous l'action de l'Esprit Saint qui est à l'origine de toute vocation et charisme, se fait mission, comme le fut la vie de Jésus»⁶³.

29.

Une sensibilité sociale est aussi nécessaire pour que le contact avec la réalité, analysée avec les instruments critiques des sciences sociales et

63 *Vita consecrata* 72, cité dans *Vous êtes appelés à la liberté* 20

soumise au discernement avec les yeux de la foi, nous suggère le projet que le Seigneur nous demande. Nous ne pouvons pas tourner le dos à l'évolution du monde, surtout en ces temps-ci, quand la culture postmoderne avec son éventail d'opportunités mais aussi d'incertitudes, de désenchantement et de scepticisme, nous propose tant de défis. L'Ordre a fait l'option d'accompagner ce monde sur le chemin, non pas comme un dépositaire de réponses déjà prêtes à autant d'interrogations, mais parce que, tout comme nos frères et sœurs, les hommes et les femmes de ce temps, nous sommes des mendiants de sens⁶⁴. Serons-nous cohérents avec cette option? On ne peut donc élaborer de projet fraternel de vie et de mission évangélisatrice sans conscience sociale. Pour cette raison, avant de nous préoccuper de l'adéquation de nos structures, nous devrions commencer *par lire attentivement les signes des temps et des lieux*⁶⁵ et nous laisser interpeller par ces mêmes signes.

30.

La spiritualité qui alimente notre vie et mission évangélisatrice n'est jamais étrangère à la vie de nos peuples et de ce qui les affecte. Ce que l'on qualifie de justice environnementale, la non violence active, les réfugiés, les émigrants, les sans terre, les minorités ethniques, l'usage éthique et solidaire des sources financières ou l'épidémie du VIH-SIDA sont des réalités parmi tant d'autres qu'il faut porter dans la prière et qui sont sujettes au discernement dans notre pratique quotidienne de la lecture orante de la Parole de Dieu. Les valeurs de justice, de paix et d'intégrité de la création, qui s'enracinent dans l'évangile, doivent devenir naturellement présentes dans notre vie de prière et dévotion, dans notre vie quotidienne et dans l'exercice de nos ministères. Nous sommes appelés à construire des ponts de dialogue, de rencontre, de réconciliation et de paix; à être des messagers de la culture de la vie dans tout l'arc de son développement; à être, finalement, des gardiens de l'espérance.

31.

Le «redimensionnement» des présences et des entités, qui comporte souvent des fermetures et des fusions, pour les unes comme pour les autres, fait partie des révisions et des restructurations. Il s'agit d'une démarche douloureuse dans laquelle nous sommes néanmoins appelés à déceler un

64 *Le Seigneur nous parle sur le chemin* 6

65 JOSE RODRIGUEZ CARBALLO, *Authenticité et vision...*, 184

moment de grâce pascale pour tenter de nous redonner du sens, selon un modèle plus simple et vulnérable, mais aussi plus prophétique et certainement mieux ancré dans la minorité, là où nous sommes déjà implantés. Il s'agit d'une réalité de plus en plus visible dans notre Ordre, qui nous offre l'opportunité inédite de dépasser la mentalité provincialiste et de développer la dimension interprovinciale et le sens d'appartenance aux Conférences et à l'Ordre.

CONCLUSION

32.

Arrivés au terme de cette rencontre fraternelle nous ne pouvons que rendre grâces au Seigneur pour tous les biens qu'il nous a concédés pendant ce Chapitre, comme Il l'a fait auparavant, au long des huit siècles d'histoire de l'Ordre, et comme il continuera certainement à le faire jusqu'à la fin. Merci pour tant de frères qui durant des siècles ont jeté la semence du Royaume dans le monde, parfois à travers le témoignage silencieux de leur vie, parfois à travers l'annonce explicite de l'Évangile. Merci pour le témoignage suprême de la foi qu'ont offert les innombrables martyrs de notre Ordre. Merci pour tous ceux qui continuent à travailler aujourd'hui avec générosité, imagination et créativité dans les missions *ad gentes*, en Terre Sainte, en Afrique, en Extrême Orient, dans les formes traditionnelles de pastorale et dans les présences évangélisatrices sur les lieux de rupture. Merci aussi pour nos Sœurs pauvres, pour nos frères et sœurs de l'Ordre franciscain séculier et de la Jeunesse franciscaine et pour tant d'autres laïcs franciscains, hommes et femmes qui partagent avec nous la passion de l'idéal franciscain. Merci, enfin, pour les rêves de tant de frères d'aujourd'hui, certains pleins d'idéal, d'autres plus douloureux, mais tous porteurs d'avenir. Le cœur plein de gratitude nous reconnaissons l'action permanente de l'Esprit du Seigneur, le vrai Ministre général de l'Ordre, qui nous accompagne et nous conduit sur les chemins du monde pour annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume du Père en suivant l'exemple du Fils.

33.

Durant le Chapitre, nous avons célébré la Veillée de Pentecôte à Sainte Marie des Anges. Nous étions tous réunis sur l'esplanade de la Basilique autour d'un grand tas de branches sèches. À un moment donné de la célébration, on a mis le feu au bois avec une petite flamme prise du cierge pascal, signe du Christ ressuscité. Et en peu de temps le feu s'est répandu.

Pour que naisse le feu, il faut de la matière combustible, car le feu n'est rien d'autre que l'énergie interne de la matière, libérée sous forme de lumière et de chaleur. La flamme qui brûlait en ce moment-là nous disait dans son langage symbolique qu'il n'est rien ni personne, pour sec et mort qu'il puisse

paraître – comme l’était ce tas de bois– qui, touché par l’Esprit, ne soit capable de se consumer en énergie, en lumière et en chaleur. L’action de l’Esprit consiste justement à libérer les potentialités internes des personnes et des circonstances. Pentecôte signifie se laisser surprendre par le dynamisme insoupçonné qui nous habite et nous lance sur la route. Il suffit à peine d’une étincelle pour le déclencher, d’une petite flamme comme celle du cierge : la flamme du Ressuscité. L’Esprit se charge du reste.

Avec la Pentecôte, nous dépassons le temps pascal, non pas parce qu’une période liturgique se conclut pour passer à une autre – le temps ordinaire – mais parce que c’est le pont qui établit le contact entre le Ressuscité et la vie quotidienne de ceux qui croient en Lui. Pentecôte, c’est se laisser enflammer par l’Esprit avec le feu de la Pâque dans le quotidien de nos vies, parfois si commun et si ordinaire. Ce n’était pas sans raison que François voulait célébrer le Chapitre général à la Pentecôte, et c’est ce que nous avons fait.

*Gloire au Père et au Fils et à l’Esprit saint, comme il était au commencement, maintenant et toujours, pour les siècles des siècles*⁶⁶

66 *Regula non bullata* 24,5.

MANDATS DU CHAPITRE GÉNÉRAL 2009



DOCUMENT DU CHAPITRE GÉNÉRAL
DEL'ORDRE DU FRÈRES MINEURS
PENTECÔTE 2009, ASSISE

La fantaisie créatrice visant à incarner l'Évangile dans son propre contexte à travers des gestes et des actions inédites caractérisa François et les frères de la première heure. Il s'agit, aujourd'hui plus que jamais, d'une exigence inéluctable pour le Frère mineur. Le Chapitre général extraordinaire de 2006 a signalé avec beaucoup de clarté que nous assistons aujourd'hui à un changement d'époque. Nous y voyons émerger de nouveaux paradigmes et catégories qui *réclament une sérieuse révision de notre mission, et l'audace de nous lancer sur des chemins inédits de présence et de témoignage*⁶⁷. Ce même Chapitre nous invitait à nous engager *dans un discernement permanent et [...] une évaluation constante de notre vie et de nos choix pratiques, au sein de notre fraternité, en dialogue constant avec les laïcs*⁶⁸.

Dans l'esprit de la primauté de la praxis, nous voulons présenter aux Frères et aux Entités les mandats du Chapitre général de 2009.

I. ANIMATION DE LA VIE DE L'ORDRE

Définitoire général

● *Les priorités*

1. Le Chapitre général demande que le Ministre général, avec son Définitoire, propose à nouveau les *Priorités* dans l'optique de la mission évangélisatrice et dans la perspective de l'ouverture au monde pour qu'au cours des prochaines années, elles continuent à être les valeurs fondamentales de référence dans l'animation de notre vie et mission.

● *Identité franciscaine*

2. Le Définitoire général, à travers le SGFE et le SGME, approfondira le thème de l'identité franciscaine et de la participation à la mission évangélisatrice des frères prêtres et laïcs. S'il le considère opportun, en collaboration avec les diverses Conférences, il organisera des rencontres au niveau continental sur ces thèmes.

67 *Le Seigneur nous parle sur le chemin* 33

68 *Ib.* 3

● *Rencontres*

3. Chaque année, le Ministre général continuera à convoquer les nouveaux Ministres provinciaux, les Visiteurs généraux et les Présidents des Conférences pour une rencontre avec le Définitoire général, après en avoir revu la durée et la méthodologie pour mieux répondre aux objectifs suivants: la connaissance réciproque, l'information, la formation et la collaboration avec le Ministre et le Définitoire général.

4. Pour susciter un dialogue plus profond et promouvoir une communion fraternelle, le Ministre général et son Définitoire continueront à se réunir avec chacune des Conférences ou avec des groupes de Conférences au moins une fois tous les six ans, en revoyant la méthodologie suivie jusqu'à maintenant.

5. Chaque Définitoire général participera régulièrement aux réunions de la Conférence ou des Conférences de la zone qui lui a été assignée, pour l'accompagner au plus près.

Entités

● *Les priorités*

6. Chaque entité assumera la responsabilité de trouver sa propre méthodologie ou processus pour étudier, approfondir et mettre en pratique les *Priorités*.

● *Projet de vie fraternelle*

7. Les Ministres et le Définitoire accompagneront chaque fraternité locale dans l'élaboration du projet de vie fraternelle à la lumière des orientations émanées de ce Chapitre.

● *Formation pour les gardiens et d'autres secteurs d'animation*

8. Les Conférences ou, là où cela n'est pas possible à cause des distances et de la diversité linguistique, les Provinces élaboreront un projet d'animation/formation pour les Gardiens et les Responsables des autres secteurs d'animation des Entités. Ce projet sera présenté au Définitoire général et à la Conférence des Présidents.

● *Écoles de prière*

9. On créera, dans chaque Entité ou au niveau interprovincial, au moins une Maison d'accueil et de partage où la vie de prière sera vécue comme priorité manifeste, de telle sorte que ce lieu puisse devenir «école de prière» pour les frères et pour les laïcs et aussi forme d'évangélisation. Le Définitoire général fournira du matériel d'inspiration franciscaine pour l'animation de ces «écoles».

● *Moratorium*

10. Au cours des trois prochaines années, 2010-2012, toutes les Entités de l'Ordre entreprendront une démarche de réflexion et de discernement. La réflexion et le discernement se feront à partir des questions suivantes: «Où nous situons-nous? Vers où voulons-nous aller? Vers où nous entraîne l'Esprit, en tenant compte de notre réalité (faiblesses et potentialités), des suggestions de l'Église, des derniers documents de l'Ordre et des signes des temps? Des options à prendre dans un proche avenir.

● *Période de Formation permanente*

11. Le Ministre provincial devrait encourager tous les frères, au moment opportun, par exemple à l'occasion du 25^{ième} anniversaire de profession solennelle, à interrompre leurs activités normales et à participer à un programme ou à une période de formation permanente d'une durée d'au moins six mois. Cette expérience pourrait être organisée par l'Entité, par la Conférence ou par l'Ordre.

● *Lecture orante de la Parole*

12. Chaque Entité insérera dans la vie de la fraternité des rencontres périodiques consacrées à la lecture orante de la Parole (cf. CCGG 22§1).

II. MISSION ÉVANGÉLISTRICE

1. Animation de la mission évangélistrice

Définitoire général

● *Évangélisation selon une vision franciscaine*

13. Le Chapitre général de 2009 demande au Ministre général, avec son Définitoire, et aux Ministres provinciaux avec leurs Définitoires, de promouvoir une mission évangélistrice qui soit vraiment franciscaine, en insistant en particulier pour:

- qu'elle soit soutenue par une forte expérience de Dieu;
- qu'elle se fasse en fraternité et avec le témoignage de la vie fraternelle;
- qu'elle ait le caractère de *inter gentes*, d'itinérance, de présence dans des zones méconnues, difficiles, à risque et proches des plus pauvres, de ceux qui souffrent, des exclus;
- qu'elle s'ouvre à la participation active des laïcs et de la Famille franciscaine;
- que l'on crée, là où ce sera possible, une Fraternité qui réponde aux exigences de la nouvelle évangélisation, en communion avec l'Église locale.

● *Étude sur la situation de l'Ordre*

14. Afin de suggérer des stratégies d'intervention en ce qui concerne l'évangélisation, le Définitoire général suscitera une étude interdisciplinaire sur la situation de l'Ordre, en constituant une Commission au niveau central qui coordonnera le travail avec des Commissions constituées au niveau des Conférences, avec l'appui d'experts.

2. Formation à la mission évangélistrice

Définitoire général

15. Le Ministre général et son Définitoire, comme aussi les Ministres provinciaux et les Custodes, accompagneront le discernement et assureront la formation des futurs missionnaires, et la formation permanente de ceux qui depuis des années se trouvent en territoire de mission.

16. Le Ministre général et son Définitoire évalueront avec soin le Cours de formation missionnaire à Bruxelles et élaboreront des lignes d'orientation pour la préparation à la mission, valables pour l'Ordre tout entier.

Entités et Conférences

17. Les Entités et les Conférences stimuleront, dans la formation initiale et permanente, le thème de l'évangélisation ordinaire, celui de la nouvelle évangélisation et de la mission *ad gentes*, que ce soit au niveau théorique ou empirique. Pour y parvenir, il faudra:

- Revoir dans les Entités les programmes de formation permanente et initiale à la lumière des priorités de l'évangélisation et de la mission, aussi à travers des expériences concrètes que ce soit dans l'Entité, dans la Conférence et au niveau de l'Ordre, en garantissant une préparation adéquate, l'accompagnement attentif et l'évaluation.
- Motiver les candidats au cours de la formation initiale à l'évangélisation et à la mission dans un esprit franciscain, à être des «frères du peuple», en partageant, dans la mesure du possible, la vie des pauvres de notre temps.
- Lancer des ateliers de formation à l'évangélisation et à la mission *inter gentes* et *ad gentes* au niveau de la Conférence et/ou de l'Entité. Ils seront ouverts aux Secrétaires pour les missions et l'évangélisation, aux frères en formation permanente et initiale. Ils auront des modalités et des temps adaptés aux divers lieux et cultures.
- Préparer et former les frères pour un meilleur service à l'Évangile dans le domaine de la communication sociale, en veillant surtout à l'usage responsable de l'internet.

18. Les Ministres provinciaux et les Custodes encourageront et développeront durant la période de formation initiale, au niveau de la Province et de la Custodie, la dimension missionnaire et les expériences de formation missionnaire.

3. Formes et présences missionnaires

● Domaines d'évangélisation

19. Dans leur travail d'aggiornamento des Formes ordinaires d'évangélisation, mises en œuvre selon notre charisme, en fraternité et

minorité, et en collaboration avec la Famille franciscaine, on accordera une attention particulière aux domaines suivants: le service paroissial ; les sanctuaires et églises conventuelles ; les prédications et missions populaires et d'autres formes de pastorale traditionnelle (hôpitaux, prisons, émigrés, écoles et universités).

● *Nouvelles formes d'évangélisation*

20. Sans négliger les activités d'évangélisation ordinaire, on privilégiera les nouvelles initiatives. Pour encourager la dimension missionnaire et évangélisatrice, en accordant une attention particulière aux lieux de frontière et aux nouvelles formes d'évangélisation itinérante et de Fraternités «insérées», le Définitoire général, avec la collaboration des diverses Conférences, fera la promotion d'itinéraires de formation dans l'esprit franciscain, autant pour les frères que pour les laïcs.

● *Terre Sainte*

21. En tenant compte de ce qu'affirment les Constitutions et les Statuts généraux, le Ministre général et le Définitoire continueront à inciter toutes les Entités à collaborer dans la mission évangélisatrice de Terre sainte, que nous considérons comme la mission internationale la plus importante de l'Ordre. Chaque entité y collaborera en envoyant les Frères qui désirent offrir une période de service dans la Custodie de Terre sainte, pour y développer la mission évangélisatrice, dont l'initiateur fut saint François lui-même.

● *Maroc*

22. Tenant compte de ce qu'affirment les Constitutions générales (cf. CCGG 95 §3), le Ministre général et le Définitoire continueront à animer toutes les Entités, pour qu'elles collaborent, par l'envoi de frères, à la mission du Maroc, que nous considérons la mission originelle de l'Ordre, fondée sur le témoignage des premiers martyrs.

● *Afrique*

23. Le Ministre général et son Définitoire encourageront toutes les Entités à collaborer à travers l'appui économique et l'envoi de personnel.avec les frères d'Afrique, où on prévoit une croissance significative pour l'Ordre. Ils encourageront aussi les Entités de l'Afrique à être missionnaires sur leur Continent.

● *Amazonie*

24. Dans le cadre du 8^{ième} Centenaire de la fondation de notre Ordre, le Chapitre général choisit, comme signe de prophétie évangélique, de s'engager dans un projet intégral en Amazonie.

- Ce projet privilégiera la force d'humanisation de l'Évangile, la sauvegarde et l'intégrité de la création et la défense et promotion des cultures autochtones.
- Dans la réalisation de ce projet, on mettra en œuvre trois actions concrètes:
 1. appuyer et renforcer les présences existant déjà depuis le 16^{ième} siècle (Vicariats et Custodies);
 2. créer de nouvelles Fraternités interprovinciales ;
 3. créer un réseau de solidarité au niveau de l'Ordre tout entier, de la Famille franciscaine et d'autres groupes.
- Le Chapitre général confie ce projet au Gouvernement général de l'Ordre, pour qu'il le réalise en union avec le SGME, avec le Bureau JPIC, avec l'UCLAF et, spécialement, avec les Entités qui y vivent et accomplissent leur mission.

● *Asie*

25. Considérant la possibilité de croissance de l'Ordre en Asie et l'ancienne tradition de mission franciscaine sur ce continent, le Chapitre assume le projet de nouvelles ouvertures et présences missionnaires en Asie (par exemple, au Laos et au Cambodge), avec la participation des Frères des Conférences EAC et SAAOC, une ouverture internationale et l'accompagnement du Définitoire général.

● *Europe*

26. Dans le contexte de forte sécularisation qui caractérise l'Europe, on élaborera un *Projet Europe*, marqué par l'internationalité et la dimension interprovinciale, avec l'objectif de donner vie à de nouvelles formes d'évangélisation.

27. On renforcera un projet destiné aux pays situés sur le territoire de l'Europe de l'Est, ainsi que la présence franciscaine dans l'Église grecque-catholique en Ukraine.

4. Service pour le dialogue

● *Mission évangélisatrice et dialogue*

28. Le Chapitre général de 2009 demande que dans toutes les Entités de l'Ordre le Service pour le Dialogue agisse à l'intérieur du Secrétariat pour les Missions et l'Évangélisation, avec la finalité d'animer le dialogue œcuménique, interreligieux et interculturel, comme aspect fondamental de notre vie et de notre mission évangélisatrice.

● *Esprit d'Assise*

29. Le Chapitre général de 2009 demande qu'à l'occasion du 25^{ième} anniversaire de l'Esprit d'Assise (27 octobre 2011), chaque Entité, en collaboration avec toute la Famille franciscaine, fasse la promotion d'une ou de plusieurs initiatives concrètes de dialogue avec des groupes d'autres religions ou cultures présents sur son territoire.

5. Collaboration sur le plan de la mission évangélisatrice

Entités et Conférences

● *Collaboration aux projets missionnaires*

30. Le Chapitre général demande aux Conférences et aux Entités d'affronter avec plus de dynamisme notre dimension missionnaire locale et de sélectionner des projets d'évangélisation et de mission, de telle sorte que deux ou plus d'Entités d'une Conférence puissent partager personnel et ressources dans l'appui à ces projets.

● *Collaboration avec les laïcs*

31. Les Frères, partout où ils vivent, renforceront la collaboration et le dialogue avec les laïcs en vue d'une évangélisation commune du monde, en préparant avec eux des programmes de formation et d'animation inspirés par les documents de l'Église et de l'Ordre.

● *Collaboration entre les différents bureaux*

32. Le Chapitre général propose d'approfondir et de mettre en pratique, pendant le prochain sexennat, la collaboration et les démarches d'interaction entre les Secrétariats, les Bureaux et les Commissions, coordonnées par le Définitoire, qu'il soit général ou provincial, pour favoriser notre vie et notre mission évangélisatrice.

III. FORMATION ET ÉTUDES

1. Formation

● *Formation permanente*

33. Le Chapitre réaffirme l'importance de la Formation permanente comme partie de l'expérience ordinaire et quotidienne, et pas seulement épisodique, de tous les frères et demande d'en faire la promotion au niveau de l'Ordre et à chaque occasion opportune. Cela implique aussi de valoriser les documents de l'Ordre sur la Formation permanente, la responsabilité personnelle dans le développement d'un plan ou projet de vie personnelle, l'importance du rôle du Gardien dans l'animation des frères, avec une évaluation régulière de notre progrès.

● *Documents pour la formation*

34. L'Ordre ayant déjà de bons documents pour la formation, durant le prochain sexennat, on élaborera une dynamique de relecture, d'assimilation et de mise en pratique de ces documents.

Définitoire général

● *RFF-RS*

35. Le Définitoire général soutiendra, à travers le Secrétariat général pour la Formation et les Études, une évaluation de la réception de la *Ratio Formationis Franciscanae* et de la *Ratio Studiorum OFM*, de leur connaissance et de leur application dans les Entités, en collaboration avec les Conférences. À la lumière de ce parcours, on évaluera la possibilité d'un éventuel aggiornamento de la RFF, en particulier sur les points suivants :

- les conseils évangéliques et la vie sacramentelle;
- la formation franciscaine des frères qui accèdent au ministère presbytéral.
- la formation permanente pour accompagner ceux qui sont engagés depuis des années dans le ministère pastoral, ayant la finalité de consolider leur identité franciscaine.

● *Rencontres de formation*

36. Le Définitoire général encouragera, à travers le Secrétariat général pour la Formation et les Études, des rencontres au niveau des Conférences ou des continents pour :

- les Formateurs des profès temporaires, étant donné l'importance de cette étape;
- les Formateurs de la Pastorale des Vocations et du Postulat, pour approfondir le thème du discernement de la maturité humaine et chrétienne.

Entités et Conférences

● *Maisons de formation internationales et interculturelles*

37. En s'inspirant des réalités qui existent déjà dans l'Ordre, on reconnaît l'importance d'encourager l'existence de quelques Maisons de formation initiale et d'études par aires géographiques, ouvertes à des Frères de diverses Entités et pays, pour encourager une formation à l'internationalité, à l'interculturel et à la dimension missionnaire.

2. Centres d'études

Définitoire général

● *PUA et Jérusalem*

38. Le Définitoire général poursuivra la collaboration avec la PUA et la Faculté de Sciences bibliques et d'Archéologie de Jérusalem afin qu'y soit garantie une toujours meilleure qualité académique. Les Provinces et les Custodies démontreront un intérêt spécial pour ces Centres, en assurant la présence de Frères compétents pour la recherche et l'enseignement.

● *Patrimoine culturel de l'Ordre*

39. Le Chapitre général recommande d'intensifier la proposition culturelle et théologique dans l'Ordre, surtout en valorisant nos Centres d'études et de recherche et en acheminant plus de frères vers les études de spécialisation. On insistera en particulier sur l'urgence de trouver et de préparer, que ce soit parmi les frères ou les laïcs, des chercheurs pour la Commission scotiste et le Collège Saint Isidore, afin d'en assurer la continuité.

SGFE

40. Dans le but d'élaborer les lignes maîtresses d'une pensée franciscaine qui soit en dialogue avec les demandes et les cultures de notre temps et au

service de la qualité évangélique de notre vie, le SGFE facilitera l'échange d'expériences académiques entre celles qui se vivent dans l'Ordre et la Famille franciscaine et celles d'autres réalités, en encourageant la collaboration avec des laïcs intéressés par la tradition intellectuelle franciscaine.

Entités

41. Les Ministres et Custodes encourageront la participation des frères au Master pour la Formation des formateurs à la PUA et au FISC de Canterbury, au cours de JPIC, toujours à la PUA, et au Master en Évangélisation de l'IFTF de Petrópolis (Brésil).

3. Archives

Définitoire général

42. Le Définitoire général, à travers l'archiviste de la Curie, organisera une rencontre internationale des archivistes OFM dans le but :

- de promouvoir un échange de documentation entre les Archives provinciales et custodiales et les Archives de la Curie générale;
- d'encourager la formation professionnelle des Archivistes pour la conservation du patrimoine documentaire de l'Ordre;
- de promouvoir la collaboration des laïcs dans ce secteur de travail.

IV. JUSTICE, PAIX ET INTÉGRITÉ DE LA CRÉATION

Entités

● *Priorités dans le domaine de JPIC pour le prochain sexennat*

43. Au cours du prochain sexennat (2009-2015) et avec l'aide du Bureau JPIC, toutes les Entités de l'Ordre se consacreront à:

- Promouvoir dans la Formation initiale et permanente les valeurs de notre spiritualité franciscaine soulignées par JPIC.
- Examiner l'impact sur la création de notre style de vie, spécialement en ce qui concerne le changement climatique, et promouvoir la justice environnementale pour souligner la relation qui existe entre les thématiques sociales et celles écologiques (cf. projets spécifiques en Amazonie, Afrique et Indonésie).
- Promouvoir la non-violence active dans notre vie, en accordant une attention particulière à la solution des conflits.
- Consacrer une attention spéciale aux exclus de nos sociétés, en fonction de la situation de chaque Entité, en luttant particulièrement pour la défense et la promotion des droits de l'homme.
- Considérer et promouvoir l'usage éthique des ressources économiques et naturelles dans la vie des Frères, dans leur ministère et dans la société.

● *Cours de JPIC.*

44. Le Chapitre général demande que l'on donne continuité au cours de JPIC dans la PUA et que s'organisent des cours semblables dans tous les Instituts franciscains d'Études supérieures.

V. GOUVERNEMENT DE L'ORDRE

Définitoire général

● *Étude sur le gouvernement de l'Ordre*

45. Le Chapitre général de 2009 donne mandat au Définitoire général pour conduire une étude approfondie sur toute la problématique relative au gouvernement de l'Ordre, en s'appuyant sur une Commission internationale, qui impliquera les Entités et les Conférences et tiendra compte de toutes les observations présentées au Chapitre général de 2009. Cette Commission devra compléter son travail jusqu'au 1^{er} janvier 2012. Les résultats seront ensuite discutés au cours du prochain Conseil plénier de l'Ordre (CPO), sur base de l'Art. 194 §3 des CCGG. Le CPO rédigera des normes concernant le nombre et la méthode d'élection des Définiteurs généraux, qui entreront en vigueur, *ad experimentum*, au Chapitre général de 2015.

● *CPO*

46. Le Chapitre général détermine ce qui suit:

- Durant ce sexennat, on réunira le Conseil plénier de l'Ordre et il aura lieu, selon l'article 138 des Statuts généraux, à la date et à l'endroit déterminés par le Ministre général avec le consentement de son Définitoire.
- Ce Chapitre général déroge à la norme de l'article 143 §1 des Statuts généraux, en laissant au Conseil plénier de l'Ordre la détermination du nombre et de la méthode d'élection des Définiteurs généraux à élire au Chapitre général de 2015, à la lumière de l'étude approfondie de toute la section qui concerne le gouvernement de l'Ordre qui sera entreprise par le Ministre général et par le Définitoire.
- Ce Chapitre général, selon l'article 195 §1 des Constitutions générales, accorde au Conseil plénier de l'Ordre, qui sera convoqué durant le sexennat, la voix délibérative au sujet de cette matière.

● *Redimensionnement et restructuration*

47. Le Chapitre général de 2009 demande au Ministre général avec son Définitoire poursuivre l'étude du thème du redimensionnement et de la restructuration des Provinces, et d'en clarifier les objectifs, les méthodes et les typologies; à offrir des orientations pour l'accompagnement de ces démarches dans la perspective de donner un plus grand dynamisme à la vie évangélique et missionnaire.

- *Étude sur les abandons*

48. Le Définitoire général étudiera les causes et les motivations des sorties en donnant des orientations sur la manière d'intervenir.

Entités

- *Anticiper ou différer les Chapitres*

49. Afin de garantir une préparation adéquate soit du Chapitre général, soit des Chapitres provinciaux et custodiaux, dans les six mois qui précèdent ou suivent la célébration du Chapitre général, on ne réunira pas de Chapitres provinciaux ou custodiaux. Les Entités qui, à cette fin, doivent anticiper ou différer la célébration du Chapitre par rapport à la cadence triennale le feront selon la norme des SSGG art. 159§1: *«Le Président du Chapitre, pour une juste cause et entendu le Définitoire, peut le différer et l'anticiper de trois mois par rapport à la cadence triennale. Pour différer ou anticiper le Chapitre provincial de plus de trois mois, on demandera aussi la permission du Ministre général».*

- *Présence sur d'autres territoires*

50. Pour aider la juste insertion de présences dans des Entités différentes de celles d'origine, le Chapitre général demande que les Ministres provinciaux et les Custodes intéressés, à partir d'une analyse attentive de ces présences et dans un esprit de collaboration fraternelle, régularisent la situation selon les indications de notre législation (SSGG Art. 123 §2 e 238). Le Définitoire général accompagnera le développement de ces démarches en tenant compte des situations concrètes. Pour l'avenir, on s'en tiendra aux dispositions législatives des Statuts généraux.

VI. ECONOMIE

Définitoire général

● *Transparence économique*

51. Le Ministre général et son Définitoire doivent continuer à promouvoir une politique de transparence économique parmi eux, avec la Curie générale et avec toutes les Entités de l'Ordre. L'évaluation externe régulière menée par une compagnie compétente doit se poursuivre à l'Économat général. Elle doit s'encourager dans toutes les Entités comme instrument fondamental dans l'effort d'atteindre la transparence.

● *Fonds alternatifs de financement*

52. Le Ministre général et son Définitoire, avec l'aide de l'Économat général et d'experts extérieurs compétents, doivent continuer à développer des sources alternatives d'entrées financières pour constituer des fonds économiques en mesure d'assurer la maintenance des structures indispensables, c'est à dire le service d'animation au niveau général, l'appui aux projets missionnaires de l'Ordre, le soutien des Maisons dépendant du Ministre général et pour aider les Entités qui ont des besoins dans les secteurs de la formation, des études et de la santé.

● *Fund Raising*

53. Le Définitoire général, en se basant sur la consultation d'experts extérieurs et compétents, révisera et étudiera la structure du Bureau général pour le Développement.

● *Formation dans le domaine économique*

54. Le Définitoire général, en se basant sur la consultation de l'Économat général et des Conférences, préparera un plan de formation initiale et permanente qui éduquera les Entités de l'Ordre aux thèmes de la transparence, de la solidarité et de l'éthique en ce qui concerne l'économie, à la lumière de notre spiritualité franciscaine.

Économat général

● *Promptuarium*

55. Durant le sexennat, l'Économat général préparera un Vade-mecum qui reprendra les lignes d'orientation essentielles pour les Entités en ce qui concerne leurs relations avec l'Économat général en termes d'économie.

Entités

● *Fonds pour le Secrétariat général pour les Missions et l'Évangélisation*

56. Le présent Chapitre décide que l'obligation citée par l'Article 68 §2 des SSGG doit se satisfaire à travers une structure basée sur les «tranches» actuelles employées dans l'Ordre pour la «contribution de solidarité».

57. Dans un esprit de solidarité fraternelle, les Ministres provinciaux et les Custodes, renforceront de manière consistante le fonds économique général pour les Missions, avec l'aide du Bureau pour le Développement (*Fund Raising*) de la Curie générale.

● *Fonds pour la Formation et les Études*

58. Le Chapitre général propose que le *Fonds pour la Formation et les Études* se maintienne et soit soutenu par toutes les Entités.

● *Pourcentage sur les ventes*

59. Le pourcentage sur toutes les ventes de propriétés dans les Entités de l'Ordre pour la manutention des Maisons dépendant du Ministre général doit rester de 1%.

● *Rapport de l'Économe général au Chapitre*

60. Le rapport de l'Économe général sera présenté au Chapitre avant les élections du nouveau Gouvernement général.

● *Système de révision des contributions au SGME et au SGFE*

61. Le Définitoire général constituera une Commission internationale composée de frères experts en matières économiques, de membres du SGME, du SGFE et de l'Économe général pour étudier en profondeur la manière de renforcer le système des contributions au SGME et au SGFE.

Le Chapitre général délègue au Définitoire général et aux Présidents des Conférences l'approbation des résultats de cette étude et son éventuelle entrée en vigueur.

“...Le Chapitre a voulu offrir aux frères un document qui puisse les inspirer. Par conséquent, il ne s’agit pas d’un diagnostic de l’état actuel de notre Ordre mais d’une proposition, dans l’espérance, de chemins à parcourir.... ”



ORDO FRATRUM MINORUM
Curia generale
Via S. Maria Mediatrice 25
00165 Roma
ITALIA

+39 06684919
comgen@ofm.org
www.ofm.org